

VOTRE CARNET DE BORD

50
100
ANS



SIMA
PARIS

— DEPUIS 1922 —

SALON INTERNATIONAL DES SOLUTIONS ET TECHNOLOGIES
POUR UNE AGRICULTURE PERFORMANTE ET DURABLE

L'AGRICULTURE EN MOUVEMENT

6 > 10 NOVEMBRE 2022

PARIS NORD — VILLEPINTE / FRANCE

COMEXPOSIUM



SUIVEZ NOUS      | [SIMAONLINE.COM](https://www.simaonline.com)



Chers exposants,

Nous sommes ravis de vous accueillir pour cette nouvelle édition du **SIMA**.

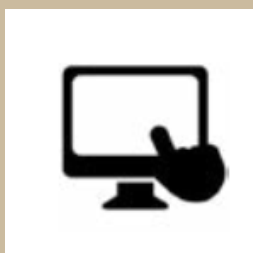
Pour faciliter votre préparation au salon, nous avons conçu **ce carnet de bord** comme un mémo rapide pour vous aider à trouver rapidement des réponses à vos questions.

Ce document ne remplace pas **le Guide de l'Exposant** qui sera **en ligne à partir de mars 2022 dans votre espace client**.

Vous pourrez commander les articles liés à l'aménagement de votre stand (électricité, eau, parking, internet, moquette, réserve, cloison, mobilier, nettoyage.....) dans votre espace client **à partir de mai 2022 une fois votre numéro de stand attribué**.

L'équipe du SIMA se tient à votre entière disposition pour vous assister dans la préparation de votre participation.

A bientôt !



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez ICI

GÉNÉRALITÉS

- Contacts SIMA / Contacts utiles **P. 6**
- Liste des prestataires / Adresses de livraison **P. 7**
- Parking exposants / Accès / Circulation & Stationnement **P. 8**
- To Do List **P. 9**
- Horaire de Montage / Ouverture au Public / Démontage – Mises sous tension **P. 10**
- Plan des halls **P. 11**

ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND

- Stand nu **P. 13**
- Stand « Basic » **P. 13**
- Stand « Le Design by Marcelo JOULIA » **P. 14**

VOTRE ESPACE CLIENT

- Rubriques dans votre espace client **P. 16**
- Votre boutique **P. 17**
- Déclarez votre décorateur ou standiste, un nouveau utilisateur **P. 17**

VOTRE LOGISTIQUE

- Le contrôle de votre plan
 - Notice de sécurité
 - Accrochage et alimentation aériennes, ponts et kits lumière
 - Badges exposants
 - Badges pour le Montage / Démontage de vos prestataires
 - Nettoyage des halls et des stands
- P. 19**

VOTRE COMMUNICATION & VOTRE PROMOTION

- Les cartes d'invitation & E-invitation
 - Inscription au catalogue
 - Le club des communicants
 - Les business meeting
 - La Pressroom du SIMA
 - Mediakit
- P. 21**

LES SIMA INNOVATION AWARDS **P. 24**

VOS OUTILS DE COMMUNICATION **P. 27**

LECTEURS DE BADGES

- Licences / Lecteur de badge **P. 29**
- Notice Calypso leads **P. 31**

VOS PARTENAIRES

- Business packs « Co-exposant(s) », « Collectif(s) » **P. 34**

RÈGLEMENTS

- Règles d'Architecture & de Décoration **P. 36**

GÉNÉRALITÉS



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez ICI

■ CONTACTS SIMA

L'équipe du salon

COMMERCIAL

Kevin GAUTIER - Responsable Grands Comptes

@ :

kevin.gautier@comexposium.com

☎ : +33 (0)1 76 77 12 72

Béatrice HUMBLLOT - Chef de Marché

@ : beatrice.humblot@comexposium.com

☎ : + 33 (0)1 76 77 13 64

Valentine de BALSAC – Responsable Commerciale

@ : valentine.debalsac@comexposium.com

☎ : +33 (0)1 76 77 11 75

SERVICE CLIENTS

Frédérique BRUNET BIARD - Chargée Relation Client

@ : frederique.brunet@comexposium.com

☎ : + 33(0)1 76 77 11 84

COMMUNICATION

Laura SANCHEZ – Directrice de la Communication

@ : Contact_sima@comexposium.com

SERVICE LOGISTIQUE & SECURITEE

Jérôme HUNAUT Directeur Logistique

Marie CHENAIS - Responsable Logistique

@ : logistic.sima@comexposium.com

ADMINISTRATION DES VENTES

Facturations & Paiements

Nathalie MARCHADO – Resp. Admin. des Ventes

Lila CHIQUET – Chargée Admin. des Ventes

@ : sima.adv@comexposium.com

ACCÉDEZ A VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez ICI

Contactez notre Hotline à partir de Mai au + 33 (0) 40 68 23 00 de 9h00 à 18h00

ou notre service clients : sima@comexposium-services.com

■ AUTRES CONTACTS UTILES

SERVICE ARCHITECTURE

DECOPLUS – Wilfrid TOUGARD

☎ : +33 (0)9 67 78 93 85

@ : w.decoplus@free.fr

SÉCURITÉ INCENDIE

Cabinet sécurité & incendie AFS Conseils
Alain FRANCONI

☎ : + 33(0)1 41 55 07 21 – + 33(0)6 70 61 95 11

@ : afrancioni@afsconseils.fr

INSCRIPTION AU CATALOGUE

EPRIM – Anissa DELON

☎ : +33 (0)1 30 38 30 77

@ : eprim@inetexpo.fr

AGENCE RELATION PRESSE

CLC COMMUNICATIONS

☎ : +33 (0)1 42 93 04 04

Célia Carbillet-Forest

@ : c.forest@clccom.com

Mounia Bagass

@ : m.bagass@clccom.com

■ LISTE DES PRESTATAIRES

ACCROCHES ET ALIMENTATIONS AERIENNES, PONTS & LUMIERES

VERSANT EVENEMENT

☎ : +33(0)1 48 63 32 51

@ : contact@versantevenement.com

GARDIENNAGE SUR STAND

GPS

Kakarniane TCHABO - ☎ : +33 (0)1 53 02 01 18

@ : commercial@gps-securite.fr

Site: <https://www.gps-securite.com/>

STAND UP

Dorian TOLLE - ☎ : +33 (01) 47 35 71 01

@ : dorian.tolle@ga-standup.fr

Site: www.ga-standup.fr

GUARD EVENTS

Cédric GUERIN ☎ : +33 (0)1 56 08 01 39

@ : info@guardevents.com

Site web : <http://www.securite-gardiennage-guardevents.com>

HEBERGEMENT, RESERVATIONS HOTELIERES

B-NETWORK

Sarah DAVID - ☎ : +33 (0)1 58 16 20 10

@ : sarah.david@bnetwork.com

Site: <https://sima.bnetwork.com/>

MAGICSTAY

reservation@magicstay.com

Site:

<https://fr.magicstay.com/list/220/sima/9/paris-accommodation/518.html>

HOTESSE

MAHOLA

Emmanuelle LEBRETON - + 33 (0)1 70 38 28 80

@ : commercial@mahola-hotesses.fr

Site: www.mahola-hotesses.fr

DECI-BELLE

Ana CALPE DEL ARCO - ☎ : +33 (0)1 40 60 10 28

@ : ana@deci-belles.com

Site: www.decibelleshotes.com

RECEPTION - RESTAURATION SUR SITE

HORETO TRAITEUR

Service commercial - ☎ : +33 (0)1 48 63 33 45

@ : vssvillepinte@horeto.com

Site: www.horeto.com

POIRIER

Paul MONCEAUX - ☎ : +33 (0) 1 39 13 42 42

@ : info@poirier.fr

Site: www.poirier.fr

DECLARATION TRAITEURS EXTERIEURS VIPARIS + PARKING LIVRAISON TRAITEUR PENDANT LE SALON

Myriam MOTTIN - ☎ : +33(0)1 40 68 14 46

@ : myriam.mottin@viparis.com

Karine BOURIOT - ☎ : + 33(0)1 48 63 31 12

@ : karine.bouriot@viparis.com

TRANSITAIRES / MANUTENTIONNAIRES

CLAMAGERAN FOIREXPO

Mr Dominique FILIBERTI - ☎ : +33 (0)1 48 63 33 34

@ : d.filiberti@clamageran.com

Site: <http://www.clamageran.fr>

CLASQUIN FAIRS & EVENTS

☎ : +33 (0)1 48 63 33 81

@ : fairs-events@clasquin.com

Site: www.clasquin.com

SCHENKER FAIRS & EXHIBITIONS

Sally AL-SALMAN - ☎ : +33 (0)1 48 63 32 81

@ : sally.al-salman@dbsschenker.com

Site: www.schenkerfairs.com

INFO DOUANE SERVICES

+ 33 (0)1 72 40 78 50

RECUPERATION DE LA TVA

TEVEA - ☎ : + 33 (0)1 42 24 96 96

@ : mail@tevea.com

ADRESSE DE LIVRAISON, PARKINGS / LIVRAISONS

Parc des Expositions Paris Nord Villepinte SIMA 2022

Non de la société

Numéro de stand

Nom d'un contact sur place et n° de portable
93410 Villepinte – France

Accès parking Exposants / Livraison

Via A 104, sortie N°1

Une question : sima@comexposium-services.com

■ PARKING

PENDANT LE MONTAGE

Pendant le montage et le démontage, le stationnement est gratuit dans les parkings exposants.

La gratuité des parkings exposants cessera le samedi 5 Novembre à minuit.

PENDANT L'OUVERTURE AU PUBLIC

Les livraisons sont autorisées de 7h00 à 8h00 après contrôle à l'entrée du Parc des Expositions et l'obtention d'un accès temporaire de livraison.

PENDANT LE DEMONTAGE

Le jeudi 10 Novembre, à la fermeture du salon, seuls les chariots à main, les chariots plats et les transpalettes sont autorisés. L'accès des engins roulants dans les halls est autorisé deux heures après la fermeture au public, sous réserve de l'évolution du chantier.

Les parkings Exposants sont ouverts de 7h00 à 23h00 tous les jours pendant la manifestation.

■ ACCÈS / CIRCULATION & STATIONNEMENT

IMPORTANT – ATTENTION

ENREGISTREMENT DES VEHICULES / LOGIPASS

Tous les véhicules intervenant en période de montage, de démontage, ou en dehors des heures de livraison autorisées en période d'ouverture au public, doivent s'enregistrer sur la plateforme **logipass.viparis.com** pour accéder au Parc des Expositions.

Chaque entreprise ou chaque intervenant peut se créer son propre compte.

Ce compte permet de s'inscrire sur des plages horaires précises de livraison.

La durée de stationnement par véhicule est limitée à 2 heures pour les utilitaires et à 4 heures pour les poids lourds afin de permettre à tous d'effectuer ses livraisons dans de bonnes conditions.

Pour tous renseignements complémentaires, une hotline est mise en place au :

📞 : + 33(0)1 40 68 11 30 - @ : Infos-exposants@viparis.com



TO DO LIST



Pour accéder à votre Espace client, rendez-vous sur <https://event.simaonline.com/2021/>

Renseignez vos identifiant et mot de passe. Votre espace contient toutes les informations relatives à votre inscription. Vous retrouverez également toutes les informations nécessaires à la bonne préparation de votre participation.

Espace client

Se connecter

VOTRE PARTICIPATION AU SIMA 2022

A partir de	Action	Jusqu'au	Dans votre Espace client « rubriques »
Dès maintenant	Viendrez-vous avec des sociétés partenaires (Co-exposant(s), firme(s) ? Achetez dès maintenant leurs droits d'inscription. Consultez le descriptif des différents packs.	05/10/2022	Boutique>Inscription Partenaires
	Déclarez vos partenaires (Co-exposant(s), firme(s) représentée(s))		Partenaires>Déclarer mes partenaires sima@comexposium-services.com

RENFORCEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE IMAGE DE MARQUE

A partir du	Action	Jusqu'au	Dans votre Espace client « rubriques »
AUGMENTEZ VOTRE VISIBILITÉ GRÂCE À NOS SERVICES PROMOTIONNELS			
Dès maintenant	Utilisez la bannière SIMA, les logos Sur tous vos outils de communication : site web, newsletters, signature de vos emails...		Accueil > bouton > Télécharger le média kit sima@comexposium-services.com
	Commandez vos outils de communication	15/10/2022	Boutique > Communication & Promotion sima@comexposium-services.com
	Inscrivez-vous aux SIMA INNOVATION AWARDS 2022 et faites connaître vos nouveautés en avant-première !	06/06/2022	Boutique > Communication & Promotion Accueil > bouton > Déposez votre dossier en ligne
Mi-février	Déposez vos dossiers « Sima Innovation Awards 2022 »	10/06/2022	margaux.lemarchand@comexposium.com
Septembre	Business Meetings : le SIMA vous propose de participer gratuitement à un programme qualifié entre visiteurs et exposants		Accueil > bouton > inscription aux business meetings
	Le Club des Communicants : un outil pour vous aider à valoriser votre participation et optimiser vos échanges avec la presse.		Formulaire>Club des Communicants c.forest@clccom.com
	Déclarez vos événements destinés à la Presse pendant le salon		
	Diffusez vos communiqués de presse : le SIMA met en place une Pressroom pour recueillir vos communiqués de presse, vidéos, photos. Les contenus pourront être repris, édités, partagés par les journalistes à un programme qualifié entre visiteurs et exposants	28/10/2022	Accueil>Bouton>Accès à la Pressroom en ligne claire.schlosser@comexposium.com
	Déclarez vos produits nouveaux : faites la promotion de vos nouveautés, produits et innovations auprès des visiteurs et de la presse professionnelle. Déclarez l'ensemble de vos nouveautés 2022 à paraître sur le site officiel du salon et dans le BOOK PRESSE spécial « NOUVEAUTÉS ».		Accueil>bouton>Déclarez vos produits nouveaux margaux.lemarchand@comexposium.com
	Commandez et déclarez vos soirées Exposants : organisez un événement unique avec vos clients et prospects après 18h00 du 06 au 09 Novembre (jusqu'à 22h00 au plus tard). Le tarif inclut les extensions de gardiennage, éclairage, parking, sanitaires, médical etc... à un programme qualifié entre visiteurs et exposants		Boutique>Communication & Promotion Formulaires>Déclaration soirées exposants sima@comexposium-services.com
CONVIEZ VOS PROSPECTS ET FIDÉLISEZ VOS CLIENTS LORS DE L'ÉDITION CENTENAIRE DU SIMA			
Dès maintenant	Commandez des cartes d'invitation supplémentaires (format papier) et/ ou des E-invitations et/ou badges VIP Commandez des badges exposants supplémentaires et/ou lecteurs de badges (licences, lecteurs de badges....)	28/10/2022*	Boutique > Invitations visiteurs et/ou > Badges et lecteurs sima@comexposium-services.com
Juillet	Envoi des dotations de cartes d'invitation format papier par courrier		sima@comexposium-services.com
SUBLIMEZ VOTRE IMAGE, VOS PRODUITS ET NOUVEAUTÉS VIA NOS OUTILS			
Juillet	Inscrivez-vous au catalogue officiel du salon : support de référence diffusé à l'entrée du salon, le catalogue officiel est l'outil idéal pour mettre en valeur votre société et vos produits auprès des visiteurs		Communication > Inscription au catalogue Contact : EPRIM Tél. : +33 (0)1 30 38 30 77 eprim@inetexpo.fr
AUTRES			
Début sept.	Envoyez vos e-invitations, personnalisez et imprimez vos e-badges et badges VIP, gérez vos lecteurs de badges, lettres de visas	05/11/2022	Accueil > Boutons : Badges exposants & badges VIP / Envoyez mes e-invitations / Gérez vos lecteurs de badges / Demandes de visas sima@comexposium-services.com

* Sauf cartes invitations en format papier et lecteur de badges – Date limite des commandes le 08/10/2022

WWW.SIMAONLINE.COM

TO DO LIST

PRÉPAREZ VOTRE STAND EN TOUTE SÉRÉNITÉ

A partir de	Action	Jusqu'au	Dans votre Espace client « rubriques »
VALIDATION DES AMÉNAGEMENTS DE STANDS			
Février	Téléchargez les règlements de décoration et de sécurité		Infos pratiques et/ou votre stand sima@comexposium-services.com
Avril	VOUS AVEZ UN STAND NU - envoyez votre projet d'aménagement de stand (stands nus uniquement). Le plan de décoration de votre stand doit être soumis pour acceptation au service Architecture & Décoration	02/09/2022	DECO PLUS Tél. : 33 (0)9 67 78 93 85 w.decoplus@free.fr
Mai	VOUS AVEZ UN STAND BASIC - renvoyez le formulaire relatif au « stand BASIC » pour le texte de votre enseigne. Voir le descriptif	06/10/2022	Formulaires > Enseigne stand Basic sima@comexposium-services.com
	VOUS AVEZ UN STAND DESIGN BY MARCELO JOULIA renvoyez le formulaire relatif au stand - Voir le descriptif Un conseiller Stand équipé SIMA vous contactera par e-mail afin de valider avec vous le choix de votre couleur de moquette, le positionnement de votre réserve, le texte de l'enseigne et des différentes prestations incluses dans votre stand.		logistic.sima@comexposium.com
LES COMMANDES DES PRESTATIONS TECHNIQUES DANS LA BOUTIQUE			
Mai	Commandez les prestations techniques : mobilier, moquette, réserve, cloisons, nettoyage.... Commandez les prestations techniques du parc : électricité, eau, parking, wifi, élingue....	28/10/2022	Boutique : - Aménagement de stand et/ou mobilier - Electricité > Eau > Parking > Elingue..... sima@comexposium-services.com
Novembre	Fermeture de la boutique : à partir du 01/11/2022 , les prestations techniques en fonction des stocks seront à commander directement à l'accueil exposant situé dans le hall 6		sima@comexposium-services.com
01/11/2022	Majoration 20% - Articles avec (*)		
LES FORMULAIRES			
Mai	Notice de sécurité – Obligatoire pour tous les stands	28/10/2022	Participation / Formulaires : - Notice de sécurité - Déclaration de Machines en fonctionnement
	Déclaration de machines en fonctionnement		
	Déclarez votre décorateur : vous souhaitez déléguer vos commandes à un décorateur, un standiste ou un autre prestataire, merci de bien vouloir remplir le formulaire délégation de commande à un prestataire. Attention : toutes les commandes passées par votre décorateur lui seront directement facturées		Dans mon compte > mes décorateurs sima@comexposium-services.com

MONTAGE / OUVERTURE / DÉMONTAGE

		DATES	HORAIRES EXPOSANTS	HORAIRES DE MISE SOUS TENSION ÉLECTRIQUE
MONTAGE	Stands nus	Mardi 1 ^{er} Novembre	7h - 19h	
		Mercredi 2 Novembre		
	Stands Nus Stands Design by Marcelo Joulia ⁽¹⁾ Stands Basic ⁽¹⁾	Judi 3 Novembre	7h - 19h	7h30 - 22h
		Vendredi 4 Novembre	7h - 22h	
		Samedi 5 Novembre		
OUVERTURE PUBLIC		Dimanche 6 Novembre	7h - 19h	7h - 18h30
		Lundi 7 Novembre		
		Mardi 8 Novembre	7h30 - 19h	
		Mercredi 9 Novembre		
		Judi 10 Novembre	7h30 - 18h	
DÉMONTAGE	Stands Nus Stands Basics ⁽²⁾ Stands Design by Marcelo Joulia ⁽²⁾	Judi 10 Novembre	18h - 24h	18h - 22h
		Vendredi 11 Novembre	7h - 24h	
	Stands nus	Samedi 12 Novembre	7h - 12h	

⁽¹⁾ Pour les stands équipés, la livraison des stands sera effectuée le Jeudi 3 Novembre à partir de 08h00.

⁽²⁾ Le démontage des stands équipés s'effectuera à partir du Jeudi 10 Novembre. Les réserves et meubles doivent être vidés entre 18h30 et 20h00.

CONSEIL : Pour avoir de l'électricité en dehors de ces horaires, n'oubliez pas de commander un branchement permanent avec une alimentation 24h/24.

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE CES INFORMATIONS
dans votre « Espace client »
depuis notre site :

► **ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE EXPOSANT**

BESOIN D'AIDE :

sima@comexposium-services.com

SUIVEZ-NOUS !

#SIMA

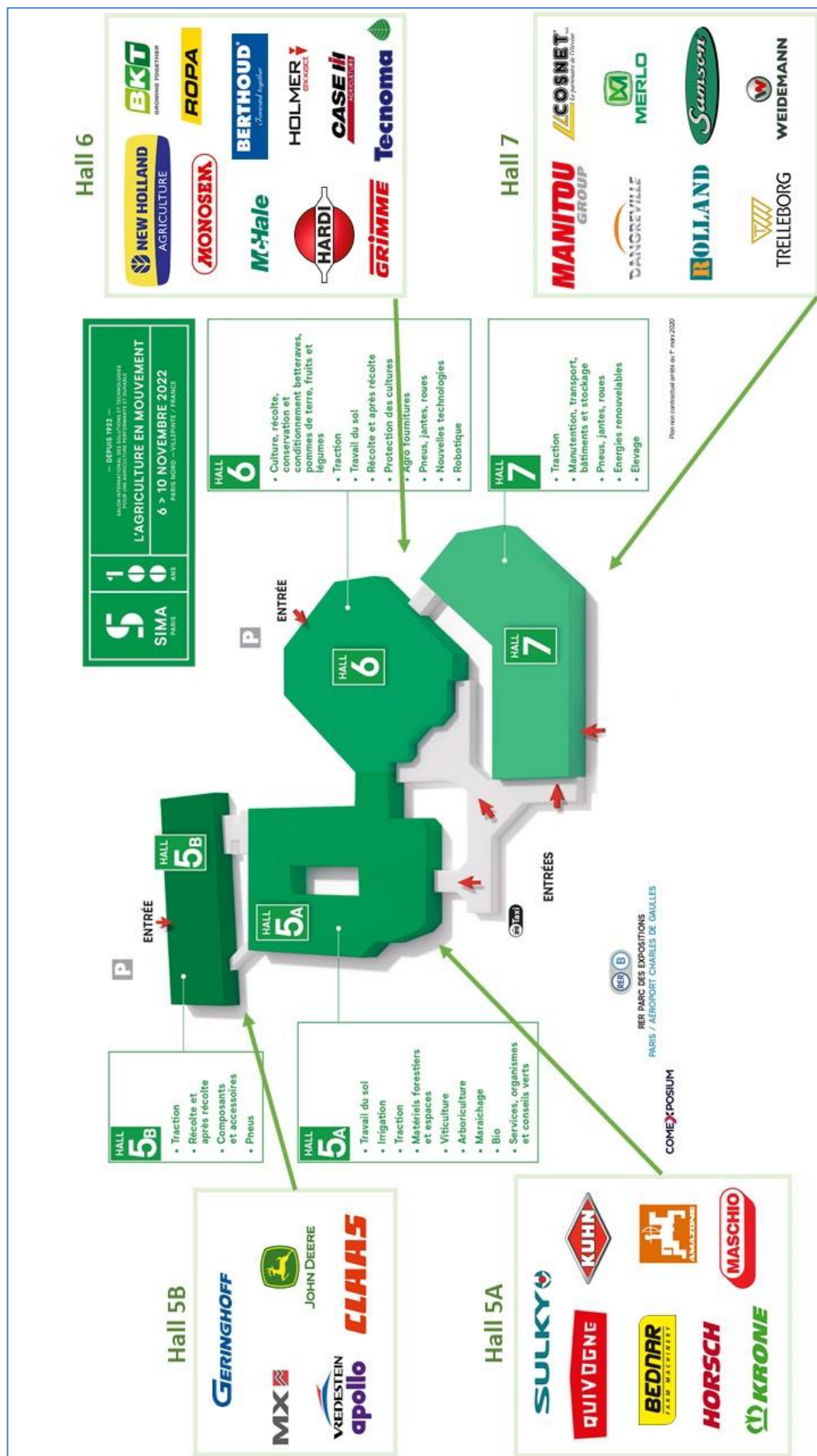


COMEXPOSIUM

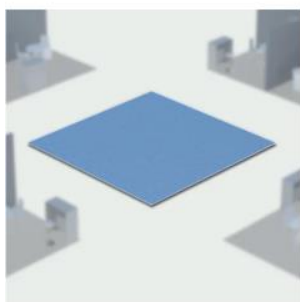


EXPOSIMA
70, avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex
Tél. : +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 09
E-mail : sima@comexposium.com

Téléchargez la To do list : cliquez ICI



ÉQUIPEMENT DE VOTRE STAND



Surface nue



Stand Basic



Le Design by Marcelo Joulia



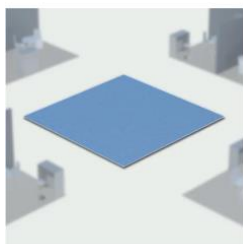
RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez [ICI](#)

■ SURFACE NUE

Prise de possession du stand à partir du 1er Novembre 7H00

Important : pour les stands $\leq$ à 36,00 m², équipement Basic ou Le Design by Marcelo Joulia obligatoire en sus de la surface nue.



Les prestations incluses dans la location de votre surface :

- Le traçage au sol de votre surface,
- Une enseigne de stand reprenant votre numéro de stand

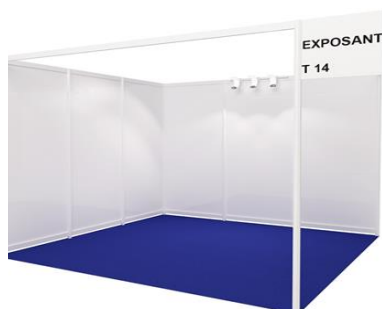
IMPORTANT : Pour les stands en mitoyenneté, les cloisons de séparation ne sont pas comprises.

LES ETAPES DE PREPARATIONS DE L'AMENAGEMENT DE VOTRE STAND UNE FOIS VOTRE NUMERO DE STAND ATTRIBUE

- 1) **Envoyez votre dossier d'aménagement** de stand au Service Architecture du SIMA DECOPLUS - ☎ : +33 (0)9 67 78 93 85 - @ : w.decoplus@free.fr **avant le 2 Septembre 2022.**
- 2) **Remplir la notice de sécurité et le certificat de remise en état – obligatoire** - dans votre espace client – rubrique « **Stand / Formulaires** » **avant le 28 octobre 2022.**
- 3) **Commandez vos articles techniques** (cloison, moquette, réserve, nettoyage, électricité, élingues, parking, mobilier...) dans la Boutique **à partir de mai 2022**

■ STAND BASIC

Prise de possession du stand à partir du 3 Novembre 8H00



L'aménagement comprend :

- Moquette couleur bleue
- Cloisons modulaires en mélaminé blanches
- Enseigne drapeau avec texte (1 par face ouverte)

ATTENTION : le nettoyage, les spots et le branchement électrique ne sont pas inclus dans le stand BASIC (prestations complémentaires à commander dans votre Espace Client).

LES ETAPES DE PREPARATIONS DE L'AMENAGEMENT DE VOTRE STAND UNE FOIS VOTRE NUMERO DE STAND ATTRIBUE

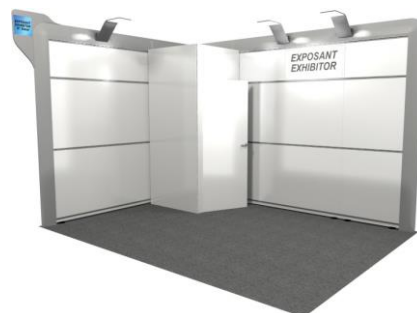
- 1) **Complétez et validez** le formulaire suivant : Stand « **BASIC** » renseignez votre enseigne dans votre Espace client dans l'onglet « **Participation / Stand** »
- 2) **Remplir la notice de sécurité – obligatoire** – dans votre espace client – rubrique « **Stand / Formulaires** » **avant le 28 octobre 2022.**
- 3) Commandez votre **coffret électrique, spots**, réserve, mobilier, nettoyage, place de parking **dans votre boutique à partir de mai 2022.**

Important : Le démontage des stands « Basic » s'effectuera à partir du Jeudi 10 novembre. Les réserves et meubles doivent être vidés en 18h30 et 20h00.

Conseil : Pour avoir de l'électricité en dehors des horaires. N'oubliez pas de commander un branchement permanent avec une alimentation 24H/24H

■ STAND “LE DESIGN BY MARCELO JOULIA”

Prise possession du stand à partir du 3 Novembre 8H00



L'aménagement comprend :

12 à 24 m² inclus

>à 24 m² à 36 m²

AMENAGEMENT ET SIGNALÉTIQUE

Structure	Panneau blanc (épaisseur 10cm, hauteur 2,70m) – Tête de cloisons en aluminium anodisé	
Revêtement du sol	Moquette en dalles : 2 coloris au choix (gris ou rouge bordeaux)	
Eclairage	Applique métal gris = LED (3 pour 12m ²)	
Prise de courant	1 prise par face intégré sur les cloisons	
Réserve	1 m ²	2m ²
Enseigne digitale	Située en tête de cloison avec le nom de l'exposant et son n° de stand	
Ecran	32 " sur cloison de fond avec le nom de l'exposant et son n° de stand	

SERVICES

Electricité	3 Kw intermittent	4 Kw intermittent
Parking	1 place	2 places
Réfrigérateur	140 l	220 l
Machine à café	Avec 150 doses	Avec 300 doses
Forfait décoration	350 €	550 €
Remise en état veille d'ouverture	Inclus	
Nettoyage quotidien	Inclus	

ATTENTION : cet équipement est uniquement disponible pour une surface allant de 12 à 36m², avec une longueur de 3m à 12m maximum, et avec une profondeur de 2,3 ou 4m maximum

LES ETAPES DE PREPARATIONS DE L'AMENAGEMENT DE VOTRE STAND UNE FOIS VOTRE NUMERO DE STAND ATTRIBUE

- 1) Stand « Design by Marcelo Joulia » un conseiller stand équipé (CREATIFS) vous contactera par email afin de valider avec vous le choix de votre couleur de moquette, le positionnement de la réserve, votre enseigne et des différentes prestations incluses dans votre stand.
- 2) Remplir la notice de sécurité – **obligatoire** - dans votre espace client – rubrique « Stand / Formulaires » **avant le 28 octobre 2022**.
- 3) Commandez votre mobilier, les places de parking, ... dans la boutique **à partir de mai 2022**

Important : Le démontage des stands « Design by Marcelo Joulia » s'effectuera à partir du Jeudi 10 novembre. Les réserves et meubles doivent être vidés en 18h30 et 20h00.

Conseil : Pour avoir de l'électricité en dehors des horaires. N'oubliez pas de commander un branchement permanent avec une alimentation 24H/24H

VOTRE ESPACE CLIENT



[Besoin d'aide ? ▼](#)[FR](#)[EN](#)



DU 6 AU 10 NOVEMBRE 2022

Espace client SIMA 2022*

Espace client

 [Se connecter](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

Un projet, une estimation ?

 [Faire une estimation / Réserver son stand](#)

 [Etre contacté](#)

Votre Participation au SIMA

Vous avez déjà un compte ?

- Connectez-vous à votre espace exposants SIMA 2022 en **saissant votre identifiant (adresse email) et mot de passe.**
- Effectuer votre demande de réservation en quelques clics.
- Suivez vos demandes de participation en cours.
- Consultez toutes les informations nécessaires à l'organisation de votre participation.
- Commandez vos prestations complémentaires (badges, invitations, prestations techniques, etc.).
- Réservez vos outils de communication.

Vous n'avez pas encore de compte ?

- Faites une simulation
- Créez votre compte et faites une demande de participation

Téléchargez :

- [Les horaires de Montage /Ouverture / Démontage](#)
- [Règlements d'architecture & décoration](#)

*(report 2020)

[Comexposium / Mentions légales - Crédits et CGU / Conditions Générales de Participation / Politique de protection des données](#)

Klipso
Powered by Léni Digital



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT
Cliquez ICI

■ VOTRE ESPACE CLIENT

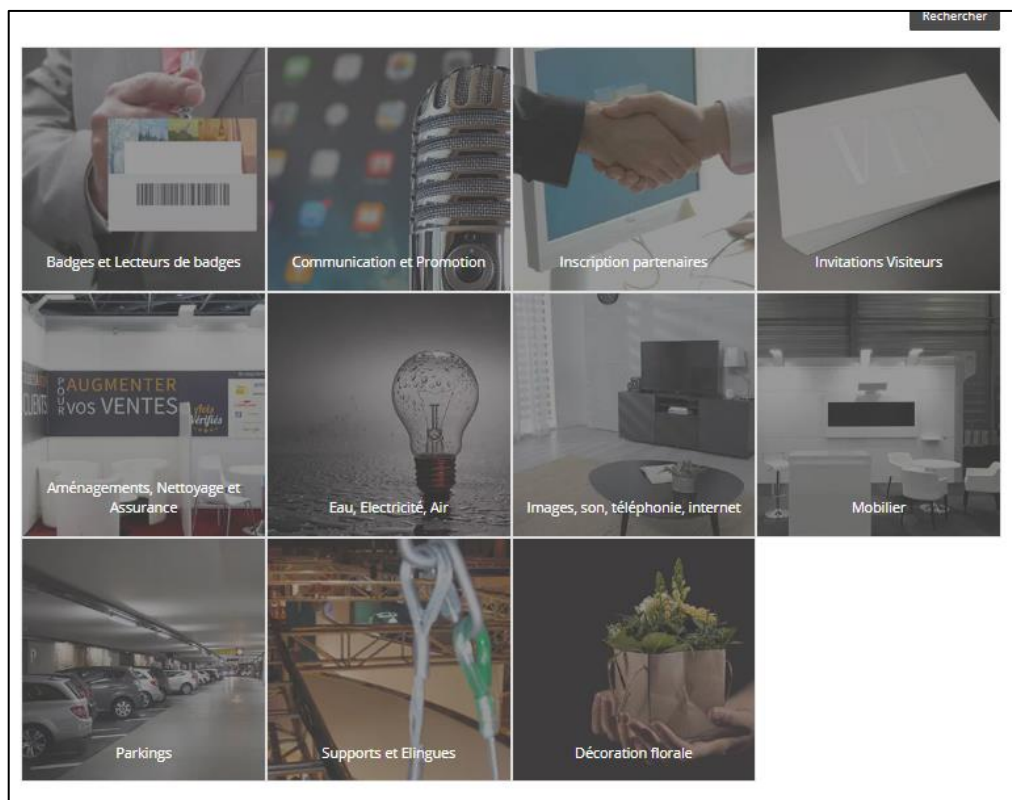
Pour accéder à votre Espace client, rendez-vous sur <https://event.simaonline.com/2021/>

Si vous n'avez pas votre mot de passe, cliquez sur « Mot passe oublié ? » et créez-le.

- **Accueil** : Les dates clés / Boutons : To do list, Horaires de montage, règlement de décoration, personnaliser vos badges exposants (bouton à venir) ...
- **Espace financier** : Commandes / Articles commandés / Factures & Règlements / Documents / Devis
- **Participation** : Inscription / Stand / Formulaires (notice de sécurité...) & Plans / Adresse de livraison pour les cartes d'invitation/ Parkings
- **Partenaires** : Déclarer vos partenaires : Co-exposant, Collectif (**vous devez avoir souscrit une inscription à un Pack business partenaire**)
- **Badges & invitations** : E-badges Exposants / Badges de montage & démontage / Badges VIP / Invitations / Lecteurs de badges
- **Boutique** : Recherche des articles (Cloisons, moquette, réserve, électricité, élingues, parking, mobilier) / Mes paniers
- **Communication** : Inscription au catalogue / Sima Innovation Awards / Déclaration des nouveautés / Mediakit, La Pressroom / SIMA Business meetings
- **Infos pratiques** : Aménagements de votre stand / Règlements & CGV / Liste des prestataires / Guide l'exposant / Hébergements & Transports
- **Mon compte** : Mon profil / Mes adresses / Mes contacts / Mes décorateurs

■ VOTRE BOUTIQUE DANS VOTRE ESPACE CLIENT

N'hésitez pas à contacter la hotline si vous avez besoin d'aide au 01 40 68 23 00 à partir de mai 2022



Important : Date limite pour commander les prestations techniques : mobilier, moquette, réserve, cloison, nettoyage, électricité, eau, parking, wifi, élingues.... **Jusqu'au 28 octobre 2022.**

Les prestations techniques en fonction des stocks seront à commander directement à l'accueil exposant situé dans **le hall 6 à partir du mardi 1 novembre 2022.**

Fermeture totale de la boutique le 28 octobre 2022
Majoration de 20 % sur certains articles le 01 novembre 2022

■ DECLAREZ VOTRE DECORATEUR / STANDISTE, UN NOUVEAU UTILISATEUR

2 Solutions possibles :

Déclarer un décorateur/installateur dans « **Mon compte/ Mes décorateurs** ». Un compte propre au décorateur est ouvert et relié à l'Espace client de l'Exposant. Le décorateur pourra passer commande en toute autonomie. **Les commandes seront directement facturées au décorateur/installateur.**

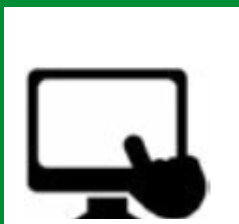
Déclarer des utilisateurs dans « **Mon compte/Mes contacts** ». Vous êtes responsable salon, cet espace vous offre la possibilité de créer des utilisateurs à qui vous pourrez déléguer le droit de passer des commandes, compléter des formulaires, ou de gérer votre compte (exemples : assistante, décorateur de stand).

Vous vous engagez, ce faisant, à régler toute commande passée par eux en votre nom.

Si vous déclarez un contact. Il en sera automatiquement averti par mail pour se connecter à votre espace client.

Une question : sima@comexposium-services.com

VOTRE LOGISTIQUE



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT
Cliquez ICI

■ VOTRE LOGISTIQUE

● LE CONTROLE DE VOTRE PLAN

Le plan de décoration de votre stand doit être soumis pour acceptation au service Architecture & Décoration du salon **avant le 2 septembre 2022** à :

DECOPLUS – Mr & Mme Tourgard - w.decoplus@free.fr - ☎ : +33 (0)9 67 78 35

● OBLIGATOIRE : NOTICE DE SÉCURITÉ HYGIENNE ET PROTECTION DE LA SANTÉ

Votre contact : DOT/ SIMA 2022 – ☎ : + 33 (0)1 46 05 76 48 - sps@d-o-t.fr – **avant le 28 octobre 2022**

● ACCROCHAGE ET ALIMENTATION AERIENNES / PONTS ET KITS LUMIERE

VERSANT EVENEMENT - contact@versantevenement.com - ☎ : + 33 (0) 1 48 63 32 51

● BADGES EXPOSANTS

Le badge exposant permet aux exposants d'accéder au Parc des Expositions pendant la période de montage, d'ouverture et de démontage selon les horaires indiqués sur le planning horaires exposants.

Le nombre de badges exposants disponible est calculé automatiquement en fonction de la surface du stand à raison de :

12 à 149 m²	150 à 499 m²	500 à 999 m²	>à 1 000 m²
12	25	40	50

Les badges sont à personnaliser dans votre Espace Client à partir de **septembre 2022**, puis à imprimer sous la forme d'un badge électronique **à partir du 6 octobre 2022**. (**RAPPEL : les badges exposants sont débloqués seulement si votre compte client est soldé**).

Pour les demandes supplémentaires de e-badges, une commande est disponible dans votre Espace Client dans la rubrique « Boutique ». **28,50 € HT/le lot de 5 badges**

● BADGES DE MONTAGE / DEMONTAGE

Le badge montage / démontage permet à vos prestataires et sous-traitants d'accéder au Parc des Expositions pendant les périodes de montage et de démontage.

Les badges de montage / démontage **seront distribués à l'entrée du Parc des Expositions** et aux portes des halls par le service de sécurité mis en place par l'organisateur à partir du début du montage.

Ces badges ne sont pas valables pendant la période d'ouverture du salon du 6 au 10 Novembre 2022. TRES IMPORTANT : PORT DU BADGE OBLIGATOIRE



Les équipements de sécurité et le port des chaussures de sécurité est obligatoire lors du montage et du démontage. Dans le cas contraire l'accès aux halls sera refusé. Un **contrôle aléatoire de la pièce d'identité** pourra être effectué aux abords des Halls.

● NETTOYAGE DES HALLS ET DES STANDS

Le nettoyage des halls et des allées est effectué chaque matin avant l'ouverture ou chaque soir après la fermeture aux visiteurs et exposants.

La remise en état des stands la veille de l'ouverture et le nettoyage quotidien **ne sont pas inclus dans votre inscription sauf si vous avez réservé un stand « Design by Marcelo JOULIA »**.

Pour les stands **Basic**, seule la dépose du film de protection de la moquette est incluse.
Nettoyage à commander dans votre espace exposant.

Une question : sima@comexposium-services.com

VOTRE COMMUNICATION



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez [ICI](#)

■ VOTRE PLAN DE COMMUNICATION

I- INVITEZ VOS CLIENTS ET PROSPECTS

• Cartes d'invitation papier

Une dotation obligatoire de cartes d'invitation est comprise dans votre inscription au salon et vous sera envoyée **début Juillet**.

Rappel : elles seront fournies automatiquement en français-anglais

- Stand $\leq$ à 40m² : quota obligatoire de 10 cartes par m².
- > à 40m² : quota obligatoire de 400 cartes d'invitation (soit 8 lots de 50 cartes)

• Invitations électroniques

Communiquez sur votre participation au salon auprès de vos clients et prospects en leur envoyant des invitations électroniques par email. Créez vos invitations personnalisables à partir d'un module très simple via votre Espace Client. **Ouverture de la plateforme début septembre 2022**

Vous pouvez commander des lots de cartes d'invitation supplémentaires en format papier ou électronique – **130 €HT le lot de 50.**

• Badges VIP

En fonction du Business Pack souscrit lors de votre inscription, vous avez la possibilité de proposer des badges VIP à certains de vos clients. **Ces badges donnent un accès illimité au Club VIP.** – Vous pouvez commander des badges VIP supplémentaires dans votre boutique – **52,50 €HT l'unité**

Contact : sima@comexposium-services.com

II-COMMUNIQUEZ SUR VOTRE PRESENCE AU SALON

• Inscription au catalogue

Tous les exposants sont inscrits gratuitement dans le catalogue officiel avec numéro de stand, coordonnées postales, adresse ☒ et site web.

Pour davantage de visibilité, chaque exposant peut compléter sa fiche société en commandant des éléments supplémentaires. Les informations déclarées seront également reprises sur la liste des exposants.

Contact EPRIM - ☒ : eprim@inetexpo.fr ou ☎ : +33 (0)1 30 38 30 77

Vous pourrez récupérer un exemplaire gratuit du catalogue officiel du salon à l'accueil exposant.

• Vos publicités sur les supports SIMA 2022 : Off et Online, sur le salon

Le guide des outils de communication sera disponible depuis votre espace exposant et votre boutique début mars

• Mediakit

Le salon met à votre disposition un Mediakit (bannières personnalisables et logos du salon à insérer dans vos annonces presse, site web, signature de mail, dans vos campagnes e-marketing...). Pour télécharger, rendez-vous dans la rubrique « **Communication / Mediakit** » de votre espace client.

Téléchargez le <https://sima2022.mediakit.cc/>

• Business meetings – Accueil business meetings sur la placette du hall 6

Le SIMA vous propose de participer gratuitement à un programme de Business Meetings qualifiés entre visiteurs (français et internationaux) et exposants. Grâce à ce programme, rencontrez des Top Acheteurs de plus de 26 pays, invités au SIMA.

Contact : sima@comexposium-services.com

III-PROMOTION DE VOS INNOVATIONS / NOUVEAUTES

• Inscription aux sima innovations Awards 2022

Les **SIMA INNOVATION AWARDS** récompensent les matériels, produits, techniques et services les plus innovants présentés par les exposants du salon.

- Ouverture de la plateforme pour la dépose des dossiers : **15 février 2022**
- Clôture dépôts des dossiers : **10 juin 2022**
- Clôture des inscriptions : **6 juin 2022.**
- **330 € ht / produit**

• Déclarez vos nouveautés

Opération gratuite – Faites la promotion de vos nouveautés, produits et innovations auprès des visiteurs et de la presse professionnelles.

Contact : margaux.lemarchand@comexposium.com – ☎ : +33 (0)1 76 77 11 93

IV-LES RELATIONS PRESSE

Pour accroître votre visibilité avant le salon, délivrer un message (produits nouveaux, lancement de gamme, ...)

• La Pressroom du SIMA

Le SIMA met à votre disposition sa Pressroom à destination des journalistes.

Gratuitement et simplement, mettez en avant vos communiqués de presse, photos et vidéos, sur le site internet du SIMA dans une rubrique dédiée à la presse !

Contact : ✉ : juliette.marzynski@comexposium.com ou au **+33 (0)1 77 76 15 82.**

• Le Club des Communicants

Le club des communicants, un outil gratuit mis à votre disposition afin de vous aider à valoriser votre participation et optimiser vos échanges avec les médias.

Contact: Celia Forest - c.forest@clccom.com - ☎ : +33 (0)1 42 93 04 04

V- SUR PLACE

• Le Service de Presse – Mezzanine du Hall 5A

En contact permanent avec les journalistes, nous pouvons transmettre vos informations, nouveaux produits, points presse... de façon ciblée. Des casiers de presses seront gracieusement mis à votre disposition au Club Presse.

Vos contacts - CLC Communications - ☎ : +33 (0)1 42 93 04 04

Jérôme Saczewski - j.saczewski@clccom.com - Célia FOREST : c.forest@clccom.com

• Le Club VIP – Mezzanine du Hall 6

En fonction du Business Pack souscrit lors de votre inscription, vous avez la possibilité de proposer des badges VIP à certains de vos clients. **Ces badges donnent un accès illimité au Club VIP.**

Celui-ci est également accessible à tous les exposants, sur présentation de leurs badges exposants.

• Le Club International – Mezzanine du Hall 6

Lieu de rencontres privilégié pour tous nos visiteurs internationaux (25% de nos visiteurs). **Tous les exposants ont accès** au club international sur présentation de leurs badges exposants.

LES SIMA INNOVATION AWARDS



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT
Cliquez [ICI](#)



INNOVATION AWARDS 2022



*Concours
internationalement
reconnu,
il récompense depuis
1931 les matériels,
produits, techniques
et services
les plus innovants
présentés par
les exposants
du salon.*

DATES CLÉS

Inscription aux
SIMA Innovation Awards

DÈS AUJOURD'HUI !

Ouverture plateforme
de dépôt de dossiers
MI-FEVRIER 2022

Clôture plateforme
10 JUIN 2022

Annnonce des nominés
lors du SIMA Press DAY
20 SEPTEMBRE 2022

Révélation du palmarès
et remise des trophées
6 NOVEMBRE 2022

QUI PEUT CONCOURIR ?

Les exposants et co-exposants du SIMA 2022, disposant d'un produit, d'un service ou d'une technologie qui marque une avancée dans son secteur.

POURQUOI PARTICIPER ?

Bénéficiez d'une visibilité unique

auprès de tout l'écosystème du SIMA (journalistes, influenceurs, constructeurs, distributeurs, agriculteurs...) avant, pendant et après le salon, via :

Une annonce des nominés lors du SIMA Press Day le 20 septembre 2022 à Paris, en présence de 300 journalistes et constructeurs, français et internationaux.

Une révélation des lauréats et remise des trophées prestigieuse, pendant le salon, lors d'une soirée spéciale le 6 novembre 2022 !

Une signalétique particulière pour votre stand, une présence dans le parcours innovation, un descriptif produit détaillé dans le dossier de presse du salon, une mise en avant dans tous les documents d'aide à la visite et plus encore...

Tous les participants sont mis en avant, lauréats ou non.



INNOVATION AWARDS 2022



MODE D'EMPLOI POUR VOUS INSCRIRE

VOS CONTACTS

INSCRIPTION ET ACCÈS À LA PLATEFORME :

MARGAUX LEMARCHAND
Responsable Communication
07 63 26 90 44
margaux.lemarchand
@comexposium.com

CONTENU TECHNIQUE DE VOTRE DOSSIER :

GILBERT GRENIER
Conseiller technologique
06 88 77 63 85
gilbert.grenier
@agro-bordeaux.fr

STÉPHANE CHAPUIS
Conseiller technologique
06 69 74 40 37
Stephane.chapuis
@cuma.fr

1 INSCRIPTION EN 2 MINUTES

À partir de votre espace client sur **simaonline.com**, commandez l'article SIMA Innovation Awards (330 €^{HT} par dossier présenté).

Dans les 24 heures, vous recevrez un email vous confirmant l'accès à la plateforme de dépôt de dossier.

2 DÉPÔT DE DOSSIER SIMPLE, SÉCURISÉ, ENTIÈREMENT EN LIGNE

Accédez à la plateforme depuis votre espace client.

Votre dossier doit comprendre à minima :

- **Une documentation technique complète** en français ou en anglais avec un descriptif pratique détaillé et argumenté (principe de fonctionnement, caractéristiques distinctives, état de la concurrence, apport pour l'utilisateur, intérêt au plan technique, ergonomie, économique, etc).
- **Une photo de qualité du produit ou service.**

Des pièces annexes optionnelles peuvent être ajoutées : plans, schémas, vidéos, comptes-rendus d'essais, références utilisateurs, etc.

Plus d'informations sur simaonline.com

VOS OUTILS DE COMMUNICATION



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez [ICI](#)

■ VOS OUTILS DE COMMUNICATION

LIBELLE	TARIF € HT
COMMUNICATION ONLINE Anticipez votre présence à travers la communication digitale du salon	
Raison sociale en gras et couleur dans la liste des exposants sur www.simaonline.com	135,00
Inscription aux SIMA Innovation Awards 2022	330,00
Logo sur la liste des exposants	470,00
Pack Web	650,00
Bannière publicitaire sur www.simaonline.com : page d'accueil	4 300,00
VISIBILITE SUR LE SALON Affichage d'orientation - Augmentez les visites sur votre stand	
Droits de diffusion - Echantillonnage - 1 entrée sur 5 jours - Offre réservée à 3 annonceurs !	2 300,00
Droits de diffusion Echantillonnage - 5 entrées sur 5 jours - Offre réservée à 3 annonceurs !	8 600,00
Sponsoring borne interactive- Bannière en haut du plan pendant l'utilisation de l'appli 3 annonceurs maximum, en rotation	2 700,00
Sponsoring borne interactive - Pavé sur le côté du plan pendant l'utilisation de l'appli 3 annonceurs maximum, en rotation	2 700,00
Sponsoring borne interactive - Vidéo sur écran complet quand l'appli est en veille Nombre d'annonceurs illimités	4 200,00
Sponsoring borne interactive - habillage des bornes - Sticker sur la face avant - Exclusivité	11 000,00
SPONSORING D'ESPACE Associez votre marque à un espace hautement fréquenté par les visiteurs du salon	
Badges visiteurs – Votre logo ou publicité sur le e-badge visiteur à imprimer - Exclusivité	9 300,00
Votre matériel visible dès l'arrivée des visiteurs sur l'esplanade (Arrivée RER & Taxis) Offre limitée	6 950,00
Sponsoring Tickets de parkings - Exclusivité !	8 500,00

Liste arrêtée au 28/022022

Une question : sima@comexposium-services.com

LECTEURS DE BADGES



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez [ICI](#)

■ LECTEUR DE BADGE

Ne ratez aucun contact lors de votre participation au salon, et récupérez les coordonnées de tous vos visiteurs à l'aide d'un smartphone !

DES CONTACTS QUALIFIÉS

Obtenez toutes les informations relatives aux visiteurs venant sur votre stand en scannant leur badge. Vous pouvez commander différents outils et étoffer votre dispositif en y ajoutant des imprimantes, licences supplémentaires, etc... (Compatibles uniquement avec les lecteurs de badges à louer

Business Pack Exposants, Organisateurs, Co-exposants ou Collectifs **obligatoire**

Important : Le nombre de licences varie en fonction de votre business

- Business Pack One : **0 licence**
- Business Pack Plus : **2 licences**
- Business Pack First : **4 licences**

LICENCES

Application à télécharger et installer directement sur votre Smartphone.

Important: 1 licence = 1 smartphone



ARTICLES	€ HT
Licence seule	68,25
Pack 5 licences	315
Pack 10 licences	577,50
Pack 20 licences	1 050
Pack 50 licences	2 362,50
Pack 100 licences	4 200



PACK LICENCE + LECTEUR

Lecteur de badge mobile et tactile, avec la licence installée.

Important : Une caution de 400 euros vous sera demandée lors du retrait du matériel.

ARTICLES	€ HT
1 Lecteur	120,75
Pack1 Licence + 1 Lecteur	189
Pack 5 Licences + 5 Lecteurs	840
Pack 10 licences + 10 Lecteurs	1 575
Pack 20 licences + 20 Lecteurs	2 940

LICENCE + LECTEUR DE BADGES + IMPRIMANTE

Lecteur de badge mobile et tactile, avec la licence installée et une imprimante.

L'imprimante est connectée en Bluetooth uniquement avec le lecteur fourni LENI.



Important: Ne fonctionne pas avec votre Smartphone. Une caution de 400 euros vous sera demandée lors du retrait des deux matériels (lecteur et imprimante).

ARTICLES	€ HT
1 Imprimante / 1 Printer	231
Pack 1 licence + 1 lecteur + 1 imprimante	304,50
Pack 5 licences + 5 lecteurs + 5 imprimantes	1 365

**ROULEAU POUR IMPRIMANTE / PRINTER ROLL**

Prévoyez dès maintenant l'achat de rouleaux supplémentaires.

1 rouleau permet l'édition de 150 tickets (environ).

ARTICLES	EXCL. VAT
Rouleaux supplémentaires pour imprimante	9,50



Accédez à vos contacts

Après avoir synchronisé vos données, connectez-vous à votre espace exposant.

Sur la première page suivez le lien « Pendant et après le salon – Accédez à la liste de vos contacts ».

Si vous n'accédez pas à la liste de vos contacts, relancez une synchronisation depuis l'application sur votre smartphone.

Votre fichier Excel contient :

- les coordonnées du contact,
- les informations issues de la pré-inscription,
- les réponses à votre questionnaire.



Vos Contacts

Pour toute question,
n'hésitez pas à nous écrire par email :

lecteurs@leni.fr

A PROPOS

Léni conjugue plus de 25 ans d'expérience dans les métiers de l'événementiel. Et plus particulièrement dans les solutions technologiques et logicielles.

Avec Léni, les organisateurs d'événements trouvent toutes les solutions technologiques « métier » auprès d'un seul et unique interlocuteur.

Les services de Léni Digital :

- Sites web
- Inscriptions en ligne et Billetterie
- Back-office pour le suivi en temps réel de vos inscrits,
- Plateforme emailing,
- Edition de badges,
- Gestion des entrées, contrôle d'accès,

Contactez-nous pour une présentation de nos produits
ou l'étude d'une solution spécifique
de gestion de vos événements.



94 bis, rue Marceau
93100 MONTREUIL
Tel: 01 49 20 45 45
contact@leni.fr



CALYPSOLEADS

Solution de Gestion de Lecteurs de Badges

Accédez au module

Depuis votre espace exposant, en cliquant sur la rubrique "Lecteurs de badges" vous accédez :

- au paramétrage de votre questionnaire (à faire avant l'événement)
- à votre **clé de licence**
- à la liste de vos contacts
- au téléchargement de votre fichier Excel.



Installez l'application

Une fois votre questionnaire paramétré et validé, téléchargez l'application CalypsoLeads pour iOS ou Android, en suivant les instructions fournies sur votre espace exposant.

Attention, une fois votre application installée, vous ne pourrez plus modifier votre questionnaire.



Android

iOS



Scannez-moi !



Activez votre licence

Dans le menu, cliquez sur "Ajouter" un salon. Vous devez saisir votre clé de licence, elle est disponible dans votre espace exposant.



Ajoutez un contact en scannant un badge

Sur l'écran d'accueil depuis l'icône , L'appareil photo de votre Smartphone s'ouvre automatiquement. Il se peut que le badge comporte plusieurs codes à barres, visitez le QR code (code à barres carré).

SCANNER LE CONTACT



***Pensez à bien enregistrer votre contact en cliquant sur l'icône**

Lorsque vous scannez le QR code du badge, les informations du contact

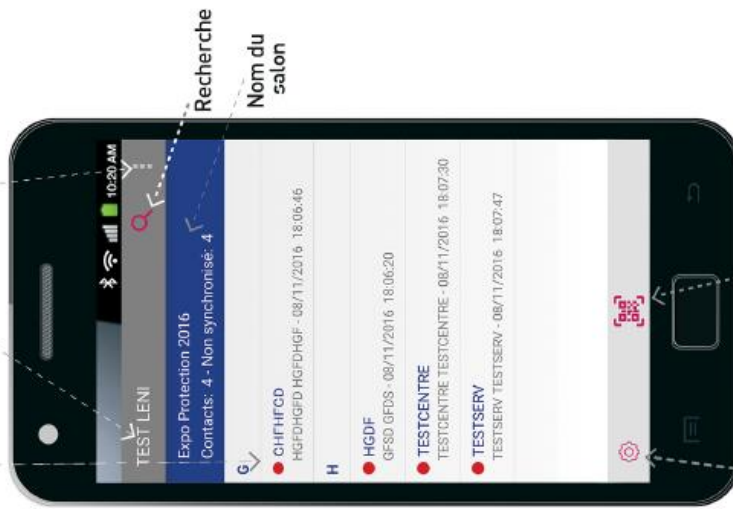
Vous pouvez compléter les informations de votre contact et le qualifier grâce à votre questionnaire personnalisé.

Écran principal

Liste des visiteurs scannés

Nom de votre société

Filter de Tri



Recherche

Nom du salon

Outil de scan QR Code

Menu "paramètres"



Qualifiez un contact

Depuis l'écran d'accueil, vous accédez quand vous le souhaitez à la liste complète de vos contacts enregistrés. Sélectionnez un contact pour accéder à ses informations. Vous pouvez compléter les informations d'un contact à tout moment.



Synchronisez

Depuis l'accueil principal, vous pouvez à tout moment synchroniser vos contacts en accédant au menu "Paramètres".

- la pastille rouge indique que le contact n'est pas synchronisé.
- la pastille verte indique que le contact est synchronisé.
- une fois synchronisé vous pouvez télécharger vos contacts depuis votre espace exposant.



VOS PARTENAIRES



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT

Cliquez ICI

BUSINESS PACK - « CO-EXPOSANT » et « COLLECTIF »

■ **Un Co-exposant** est une société avec laquelle vous partagez votre stand et qui n'a pas nécessairement de lien juridique ou commercial avec votre entreprise.

■ **Un Collectif** est une société présente ou hébergée sur un pavillon régional ou national.

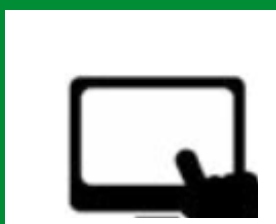
Pour déclarer des partenaires, vous devez avoir souscrit lors de votre inscription à un Pack Business partenaire. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez commander un pack partenaire dans la [boutique en ligne](#).

JE CHOISIS L'UN DES 3 PACKS	PACK ONE 1 110 €	PACK PLUS 1 410 €	PACK FIRST 1 610 €
SERVICE	■	■	■
Accès à un espace exposant privatisé permettant la gestion en ligne de votre inscription 24/24	•	•	•
Un catalogue officiel du salon	•	•	•
Badges exposants : 3 badges	•	•	•
Accès aux espaces VIP / Business Center	•	•	•
VISIBILITE			
Inscription au catalogue multi-support (papier, site internet, site mobile, appli)	•	•	•
Présence sur toutes les listes & plans sur le salon	•	•	•
Média kit (bannières SIMA personnalisables avec votre raison sociale et votre n° de stand)	•	•	•
Activation médiatique (Casier de presse, accès au service de presse, guide des nouveautés, promotion de vos innovations)	•	•	•
Mise en ligne de votre Communiqué ou Dossier de presse dans la rubrique Presse du site internet du salon	•	•	•
CIBLAGE			
Badges visiteurs VIP: 5 badges		•	•
Pack web : 1 logo + raison sociale de votre société en gras rouge dans la liste des exposants sur www.simaonline + 1 logo sur plan interactif			•
Application pour Smartphones – scan de badges visiteurs		2 licences(*)	4 licences(*)

(*) Récupérez les coordonnées complètes des visiteurs rencontrés sur votre stand avec une application mobile vous permettant d'identifier de manière simple et rapide tous vos contacts. Vous pouvez commander des licences supplémentaires en vous rendant sur votre espace exposant

Une question : sima@comexposium-services.com

RÈGLES D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION



RENDEZ-VOUS DANS VOTRE ESPACE CLIENT
Cliquez ICI

RÈGLEMENTS

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN DES SALONS

PRÉAMBULE

L'arrêté du 1er août 2006 fixe les modalités d'application des articles R 111-19 à R 111-9-3 et R 111-19-6 du Code de la Construction et de l'Habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public lors de leur construction ou de leur création. Généralement les Halls, les halls d'expositions et les installations des parcs d'expositions répondent aux exigences de cet arrêté : accessibilité, sanitaires, parking etc.

Par ailleurs au titre des installations ouvertes au public lors de leur création, il est nécessaire de permettre aux personnes handicapées d'accéder aux stands, aux salles de conférences ou de réunions, aux tribunes et gradins ou aux espaces de restauration.

Dans les salons organisés par EXPOSIMA, le Chargé de Sécurité est missionné pour prescrire des mesures éventuelles et effectuer les contrôles sur les salons.

Il est rappelé ci-après, les mesures générales et particulières s'appliquant aux installations créées sur les salons et les foires exposition.

ACCÈS DES STANDS À SIMPLE NIVEAU

Chaque stand, espace ouvert au public, équipé d'un plancher d'une hauteur supérieure à 2 cm doit être accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Une ou plusieurs rampes, d'une largeur minimale de 0,90 m, facilitera cet accès. Les pentes respecteront les pourcentages suivants :

- pente de 4 % sans limitation de longueur de cheminement,
- pente 5 % sur une longueur < 10,00 m,
- pente de 8 % sur une longueur < 2,00 m,
- pente de 10 % sur une longueur < 0,50 m.

Un débattement circulaire de 1,50 m sera laissé libre de manœuvre à chaque extrémité de la rampe.

CHEMINEMENTS

- Largeur de 1,40 m au minimum.

ACCÈS DES STANDS À ÉTAGE

1) Lorsque l'effectif du public reçu à l'étage ne dépasse pas 50 personnes, la prestation :

- En étage doit être équivalente au niveau du rez-de-chaussée.
- Dans le cas contraire, et/ou si l'effectif du public reçu à l'étage dépasse 50 personnes, l'étage sera accessible en mettant en place un ascenseur conforme à la norme NF EN 81-70. Cette installation devra être vérifiée par un organisme agréé par le ministère de l'intérieur avant sa mise en service.

2) Respecter les dispositions de l'article 7.1 de l'arrêté cité, concernant les escaliers.

Largeur de 1,20 m entre mains courantes.

- 2 mains courantes continues, prolongées en haut et en bas de l'escalier, horizontalement, en prolongement ou en retour sur une cloison, d'une longueur égale au giron d'une marche.
- une hauteur des marches de 16 cm au maximum et un giron minimal de 28 cm. - nez de marches de couleurs contrastées.
- bande podotactile en haut de l'escalier sur une largeur de 0,50 m.
- respecter les règles de l'art dans la conception de l'escalier : $60 \text{ cm} < 2H + G < 64 \text{ cm}$ (H = hauteur de marche, G giron de la marche).
- les mains courantes et les gardes corps devront respecter les normes NF P 01-012 et NF P 01-013.

AMENAGEMENT DES SALLES OU ESPACES RECEVANT DU PUBLIC ASSIS (CONFÉRENCES, GRADINS, TRIBUNES, ETC.)

Il sera aménagé des emplacements réservés aux personnes circulant en fauteuil roulant.

Ces emplacements devront être situés en dehors des allées de circulation et proches des sorties. Leur nombre sera calculé à raison de 2 places pour les 50 premiers sièges et de 1 place par tranche de 50 sièges supplémentaires.

COMPTOIRS D'ACCUEIL, BANQUES D'INFORMATION

Les comptoirs d'accueil et les banques d'information devront être accessibles aux personnes circulant en fauteuil roulant.

- Hauteur de 0,80 m, un vide de 0,30 m de profondeur sur 0,70 m de haut, permettant le passage des genoux.

IMPORTANT

Le règlement d'architecture du SIMA recense les normes de présentation et d'aménagement des stands établies pour garantir la bonne tenue du salon et un confort de visite optimal.

Les stands réutilisés sont soumis au Règlement d'Architecture 2022 comme les stands nouvellement construits.

Ils doivent respecter les retraits et hauteurs demandés et doivent être validés par le Service Architecture du SIMA.

Afin d'éviter tout litige, il est **obligatoire** de soumettre, pour accord, les plans d'aménagement du stand **avant le 02 septembre 2022**. Ceux-ci devront **obligatoirement comporter les éléments suivants** :

- Plan « **vue de dessus** » avec les mentions d'échelle, de côtes et du positionnement des retraits (mitoyenneté + allée),
- Plan « **en coupes** » avec les mentions d'échelle, de côtes et de hauteurs des volumes projetés.

Tout projet qui ne respecterait pas les règles fixées sera refusé et à fortiori, tout stand monté sans accord du Service Architecture du SIMA pourra être démonté, aux frais de l'exposant.

Service Architecture du SIMA**DECO PLUS**

M. et Mme TOUGARD

13, rue de Fourqueux

78100 Saint Germain en Laye - France

Tél. : +33 (0)9 67 78 93 85

E-mail : w.decoplus@free.fr

RAPPEL

Il est strictement interdit de percer, visser, clouer, sceller dans les murs, les bardages, les piliers et les sols des halls notamment pour y fixer les machines d'exposition. D'autre part, il est interdit de peindre ou de marquer les murs, les piliers et les sols des halls.

Votre emplacement doit être restitué dans l'état initial.

Tous les débris (moquette, adhésif...) doivent être retirés.

Les dégâts constatés lors du démontage des stands seront facturés à l'exposant responsable.

L'exposant est lui-même responsable pour ses prestataires : décorateurs, installateurs, entrepreneurs...

Charge admise au sol : 35 tonnes ou 13 tonnes par essieu.

Surcharge : 5 tonnes / m².

Poinçonnement : 6.5 tonnes maxi au 10 cm² (10/10 cm)

HAUTEURS DES STANDS, RETRAITS ET OUVERTURE SUR ALLEES

Hauteurs maximales autorisées

Sont considérés comme construction tous les éléments de décoration des stands.

	Hauteur minimum	Hauteur maximum ⁽³⁾
Construction		5,00 m
Signalétique et pont lumière		6,00 m
Cloisons de séparation ⁽¹⁾	2,50 m	2,50 m
Habillage des piliers ⁽²⁾		5,00 m

Retraits

Les constructions de stands doivent être effectuées en tenant compte des retraits suivants :

	Retraits
Retrait par rapport aux allées	
Eléments de 0,00 à 5,00 m de hauteur	Pas de retrait
Pont lumière avec ou sans signalétique	Pas de retrait
Etage / mezzanine	1,00 m
Retrait par rapport aux cloisons de mitoyenneté ⁽¹⁾	
Pour les constructions supérieures à 2,50 m	1,00 m
Pont lumière avec ou sans signalétique	1,00 m
Etage / mezzanine	2,00 m

- (1) Aucun accord passé entre exposants ne sera autorisé, seul l'organisateur ou le Service Architecture seront habilités à pouvoir déroger après une demande écrite.
- (2) L'habillage du pilier peut prendre appui sur le pilier, mais doit être écarté ou, tout au moins, isolé par une matière molle (feutre, isorel, mou, etc.), placée aux points de contact.
Si présence d'un RIA (Robinet d'Incendie Armé), l'habillage du pilier est possible en respectant un dégagement de 1.00 m autour du RIA et de laisser son accès libre depuis l'allée la plus proche.
Si habillage total du RIA, l'exposant se doit de remettre une signalétique indiquant le positionnement de ce dernier.
Pour les piliers donnant sur des allées de sécurité, aucun élément ne pourra être toléré (spots, écran, ...)
- (3) **ATTENTION : En cas de dépassement de hauteur (hors cloisons de mitoyenneté), vous devez vous acquitter d'un supplément en fonction de la surface de votre stand :**
- Stand de 12,00 à 99,99 m² : 2 500,00 €
 - Stand de 100,00 à 499,99 m² : 5 000,00 €
 - Stand de 500,00 à 999,99 m² : 7 500,00 €
 - Stand ≥ à 1 000,00 m² : 10 000,00 €

Pour tous projets supérieurs à 6,00 m, une validation technique de faisabilité sera à demander auprès de VIPARIS.

Ouverture des stands sur les allées

Tout aménagement en façade devra respecter une ouverture égale à 50,00 % sur chacune des faces donnant sur une allée de circulation, dans la limite de 15,00 m de fermeture maximum.

L'édification de mur ou d'écran constitués par des cloisons ou des parois de bureaux ou locaux annexes, nuisant à la vue d'ensemble des halls, masquant les stands voisins ou entravant la libre circulation des visiteurs sur le stand est interdite.

La mise en place de structures transparentes, permettant de visualiser clairement l'intérieur du stand (verre, textiles transparents,...) pourra être considérée comme des cloisons ouvertes.

Le positionnement et le type de matériaux utilisés devront être précisés, pour acceptation du projet.

La hauteur sera limitée à 5,00 m en bordure d'allée.

Limites de stand

Aucun élément de décoration, mobilier, enseigne, faisceaux d'éclairage ne doit dépasser les limites du stand.

RÈGLEMENTS

RÈGLES D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION

3/8

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR)

Conformément à la réglementation et au guide de l'exposant pour les stands ayant un plancher supérieur à 2,00 m en hauteur, il est nécessaire de réaliser un accès pour les personnes à mobilité réduite, celui-ci ne devant pas empiéter sur les allées de circulation.

Cette dernière devra avoir une largeur minimale de 0,90 m et une pente comprise entre 2% et 5%.

SIGNALÉTIQUE / ENSEIGNES / ETAGES

Signalétique / Enseigne

L'enseigne ne doit pas dépasser 6.00 m de hauteur maximum par rapport au sol du bâtiment.

Les murs d'enseigne ou les enseignes mitoyennes sont strictement interdits.

L'enseigne suspendue ou le pont lumière doit se situer dans un espace compris entre 4.00 m et 6.00 m du sol.

L'enseigne et le pont lumière doivent être intégrés dans les limites du stand et respecter un retrait de 1.00 m en mitoyenneté.

Cette réglementation s'applique également sur les structures autoportées.

Toute enseigne clignotante est interdite.

Lumière

Les lumières à éclats et les gyrophares sont interdits.

Ballons captifs

Les ballons gonflés à un gaz non inflammable, plus léger que l'air et servant d'enseigne devront respecter les hauteurs et retraits autorisés.

La longueur de leurs attaches devra être définitive et à une hauteur maximum de 6.00 m.

Gaz autorisés : air et hélium

Si le ballon est gonflé à l'hélium, aucun stockage de bouteilles d'hélium (vides ou pleines) ne sera autorisé dans les halls.

Il est également interdit de remettre en pression pendant la présence du public dans les halls.

Si le ballon est éclairant, l'enveloppe devra respecter le cahier des charges sécurité incendie.

Elingage / Accrochage à la charpente

Les accrochages à la charpente des halls sont réalisés exclusivement par les services techniques du Parc des Expositions de Paris Nord Villepinte.

Les demandes doivent être effectuées directement dans l'Espace Clients SIMA <https://event.simaonline.com/2021/>, rubrique « Ma Boutique ».

Dans tous les cas, les éléments suspendus devront respecter les règles de décoration du salon.

Les commandes de points d'élings seront autorisés jusqu'à 6,50 m.



Les dispositions suivantes doivent être respectées :

- 1 - Obligation d'utiliser les points d'accrochage prédisposés existants à chaque noeud de trame 3x3.
- 2 - Obligation d'utiliser des chevêtres suspendus en cas de points de suspentes décalés par rapport à l'aplomb des noeuds afin d'éviter tout effort oblique.
- 3 - Obligation d'utiliser :
 - des élingues ;
 - des serre-câbles ;
 - ou des câbles sous fourreaux. *
- 4 - Obligation de limiter les charges verticales à l'aplomb de chaque point d'accrochage prédisposé à la valeur maximale de 80 kg.
- 5 - Obligation de soumettre, pour validation, un dossier au service élingage de VIPARIS tout dispositif avec chevêtre ou toute autre disposition permettant d'atteindre l'obligation de résultat limitant les sollicitations à une charge verticale de 80 kg par point d'accrochage.
- 6 - Obligation de présenter un plan de levage, validé, en cas d'utilisation simultanée de plusieurs palans.
- 7 - Obligation de respecter le principe d'une double sécurité par ensemble suspendu (prise en compte de la rupture d'un des éléments de suspente par les autres suspentes). La rupture d'un élément de fixation ou de suspension ne doit pas entraîner la chute des équipements suspendus.

En référence et en aggravation du guide de bonnes pratiques des matériels et ensembles démontables édité par la préfecture de police de PARIS le 6 novembre 2020, les systèmes particuliers de fixation répétitifs supportant les ensembles démontables tels que les ponts lumières, les portiques, les plafonds et vélum, d'une charge globale supérieure à 1000 kg ou nécessitant plus de 13 élingues, feront l'objet d'une vérification par un bureau de contrôle (BC) ou un bureau vérification CTS (BV CTS).

Ceux dont la charge globale est inférieure à 1000 kg ou nécessitant moins de 13 élingues et dont le point le plus haut des équipements suspendus est situé à plus de 6,20m, seront vérifiés par un BC.

Ceux dont la charge globale est inférieure à 1000 kg ou nécessitant de moins de 13 élingues et dont le point le plus haut des équipements suspendus est situé entre 6,20m et 3,50m, seront vérifiés par un Technicien compétent (TC).

Ceux dont la charge est inférieure à 1000 kg ou nécessitant moins de 13 élingues et d'une hauteur de moins de 3,50m feront l'objet d'une attestation de bon montage de l'installateur (cette attestation vaut document d'inspection).

Les systèmes particuliers de fixation non répétitifs doivent faire l'objet d'une vérification par un BC, quelle que soit la charge globale et la hauteur.

RÈGLEMENTS

RÈGLES D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION

4/8

On entend par « systèmes particuliers de fixation non répétitifs » un système de fixation « maison », non industrialisé, maintenant les ossatures d'équipements de stand qui constituent un support pour les décors, les plafonds, les murs, l'éclairage, la sonorisation, les écrans, la vidéo, les supports publicitaires et de signalisation. Ces dispositions peuvent être résumées dans le tableau ci-dessous :

Installations	Charge totale et hauteur	Vérificateur		
		BC	TC**	INST***
Systèmes de fixation répétitifs	< 1000 kg et h < 3,50 m			X
	< 1000 kg et h < 6,20 m		X	
	< 1000 kg et h > 6,20 m	X		
	> 1000 kg	X		
Systèmes de fixation non répétitifs	Quel que soit le poids ou la hauteur	X		

*Bureau de contrôle (BC) : personne ou organisme agréé par le ministère de l'intérieur.

**Technicien compétent (TC) : personne désignée comme compétente dans le domaine technique dans lequel elle exerce.

*** Installateur (INST) : personne qui monte le stand pour l'exposant ou l'exposant lui-même.

Toutefois, le technicien compétent devra faire sa vérification sous les conditions suivantes :

- Les points énumérés ci-dessous seront obligatoirement contrôlés par le technicien compétent en charge de la mise en place des élingues :

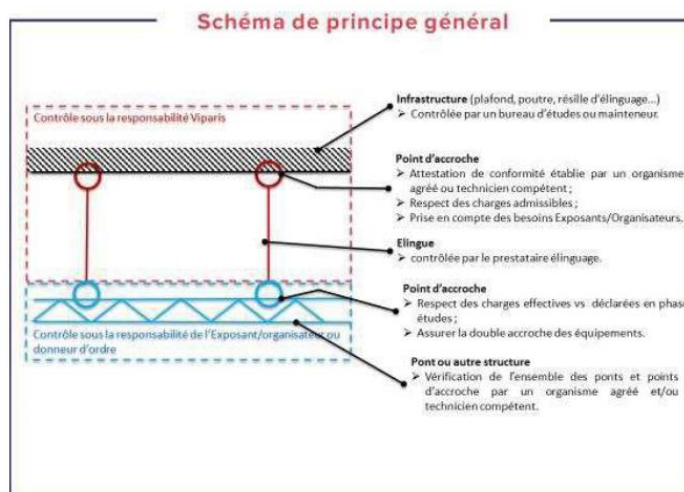
- Installation conforme au plan fourni ;
- Vérification de la cosse au cœur (déformation) ;
- Etat visuel du câble (pincement, vrille, etc.) ;
- Vérification du bon verrouillage des maillons rapides ;
- Bon sens de positionnement du maillon rapide ;
- Respect des points d'élingages autorisés ;
- Respect des angles maximum d'utilisation des élingues.

A l'issue de ces vérifications les attestations établies par le ou les organismes agréés par le ministère de l'intérieur ou par les techniciens compétents (partie rouge sur le schéma §4) seront remises au RUS VIPARIS préalablement à l'ouverture au public de la manifestation concernée ;

- Les points énumérés ci-dessous seront obligatoirement contrôlés par le technicien compétent de l'installateur des structures suspendues :

- Conformité de l'installation conformément aux spécifications de la notice technique du fabricant et en particulier, respect des abaques de charges et des éventuelles notes de calcul, respect du sens de montage des ponts lumières, contrôle de la pose des goupilles alpha et beta, ... ;
- Utilisation de moyens de levage dûment vérifiés (vérification périodique selon les normes en vigueur) et d'une puissance égale et synchrone ;
- Conformité au cahier des charges techniques établi par l'organisateur de l'évènement ;
- Respect des charges indiquées sur le plan fourni et conformité au cahier des charges techniques du site ;
- Utilisation et mise en oeuvre des accessoires de levage (câbles, élingues, manilles, maillons...) conformes aux normes en vigueur ;
- Conformité des points d'attache sur les structures suspendues selon les normes en vigueur en cohérence avec les charges à supporter ;
- Mise en place d'élingues de sécurité en position tendue notamment pour les palans électriques ;
- Double sécurisation des éléments techniques installés sur le pont lumière ou la structure suspendue, par exemple les projecteurs lumineux, les écrans, les enceintes de sonorisation, les éléments de signalétique, etc.

A l'issue de ces contrôles les attestations établies par le ou les organismes agréés ou par le ou les techniciens compétents, comprenant les points énumérés ci-dessus, datées et signées (partie bleue sur le schéma §4) seront remises au chargé de sécurité désigné (Cf. article T 6 du règlement de sécurité contre l'incendie) qui conformément aux dispositions du règlement de sécurité contre l'incendie est chargé de faire respecter les prescriptions des cahiers des charges visées aux articles T 4 et T 5. Cette remise sera effectuée préalablement à l'ouverture au public de la manifestation concernée.



RÈGLEMENTS

RÈGLES D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION

5/8

Stand à étage

L'exposant qui souhaite édifier un étage sur son emplacement doit faire une demande préalable d'autorisation de construire au plus tard le **02 septembre 2022**.

Cette demande devra être accompagnée d'un chèque de **105,60 € TTC/m² (88,00 € HT par m²)** d'étage à construire et viendra en déduction du droit de construction final après calcul définitif des m² d'étage et autorisation d'édification par le Service Architecture du SIMA.

Attestation de conformité aux normes de sécurité

Dès réception de l'autorisation de construire et en fonction de la surface accordée, l'exposant établira son projet et l'adressera au Service Architecture du SIMA qui le visera pour accord définitif et se chargera d'en remettre un exemplaire au service de sécurité. En conséquence, les plans détaillés du stand et de l'étage devront être envoyés pour approbation.

IMPORTANT

La structure des stands avec étage sous halls **ne doit pas dépasser 5.00 m de haut**.

Tout étage doit impérativement avoir 1.00 mètre de retrait par rapport aux allées et 2,00 m par rapport aux stands mitoyens.

Pour les éléments pleins horizontaux tels que planchers d'étages et plafonds pleins, le retrait doit être de 2,00 m par rapport aux cloisons mitoyennes afin de laisser une distance minimum de 4,00 m entre deux stands à étage ou plafonds pleins.

Les bandeaux ne doivent pas dépasser 2,50 m au-dessus du plancher. Si ce bandeau doit recevoir une enseigne ou un sigle dépassant la hauteur de 2,50 m, cet élément doit respecter le retrait demandé, notamment en mitoyenneté.

Surface

Ils ne doivent pas dépasser 50,00 % de la surface du stand.

Aucune structure au sol et/ou aérienne ne peut rejoindre deux stands séparés par une allée sauf dans le cadre d'allées internes composant un îlot.

Charge d'exploitation

- 250 Kg/m² pour les étages de moins de 50,00 m².
- 350 Kg/m² pour les étages de plus de 50,00 m².

IMPORTANT

Les exposants fourniront la note de calcul de leur stand à étage et feront procéder à la vérification de celui-ci pendant le montage par un bureau de contrôle agréé.

Le Cabinet AFS CONSEIL & SECURITE peut fournir sur demande une liste de bureaux de contrôle agréés de la région parisienne. Ces dossiers seront à présenter impérativement à la Commission de Sécurité lors de son passage pour l'autorisation de l'ouverture de l'étage au public.

Escaliers

Nombre d'escaliers par étage et largeur minimum :

Les étages doivent être desservis par des escaliers judicieusement répartis, dont le nombre et la largeur sont fonction de la superficie de ces niveaux, à savoir :

- jusqu'à 19,00 m² : 1 escalier de 0,90 mètre,
- de 20,00 à 50,00 m² : 2 escaliers, l'un de 0,90 mètre, l'autre de 0,60 mètre,
- de 51,00 à 100,00 m² : soit 2 escaliers de 0,90 mètre, soit 2 escaliers l'un de 1,40 mètre et l'autre de 0,60 mètre,
- de 101,00 à 200,00 m² : 2 escaliers, l'un de 1,40 mètre, l'autre de 0,90 mètre.
- de 201,00 à 300,00 m² : 2 escaliers de 1,40 mètre. Ne peuvent être comptés dans le nombre de sorties et d'unité de passage que les escaliers dont les montants extérieurs les plus rapprochés sont distants de 5 mètres au moins. Les issues doivent être signalées par la mention « Sortie » en lettres blanches nettement visibles sur fond vert.

Les escaliers droits

Les escaliers droits destinés à la circulation du public doivent être établis de manière à ce que les marches répondent aux règles de l'art et que les volées comptent 25 marches au plus. Dans la mesure du possible, les directions des volées doivent se contrarier. La hauteur des marches doit être de 13 cm au minimum et de 17 cm au maximum : leur largeur doit être de 28 cm au moins et de 36 cm au plus. La hauteur et la largeur des marches sont liées par la relation $0,60 < 2H + G < 0,64$ m.

RÈGLEMENTS RÈGLES D'ARCHITECTURE & DE DÉCORATION

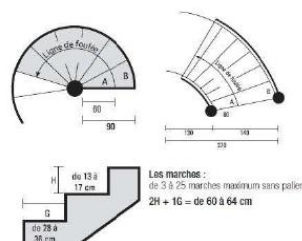
6/8



Ces hauteurs et largeurs doivent être régulières dans la même volée, toutefois cette prescription n'est pas exigible pour la première marche. Les paliers doivent avoir une largeur égale à celle des escaliers : dans le cas de volées non contrariées, leur longueur doit être supérieure à un mètre. Les escaliers d'une largeur égale à une unité de passage au moins doivent être munis d'une main courante. Ceux d'une largeur de deux unités de passage ou plus doivent comporter une main courante de chaque côté.

Les escaliers tournants

Les escaliers tournants normaux ou supplémentaires doivent être à balancement continu, sans autre palier que ceux desservant les étages. Le giron et la hauteur des marches sur la ligne de foulée, à 0,60 mètre du noyau ou du vide central, doivent respecter les règles de l'art visées à l'article précédent. De plus, le giron extérieur des marches doit être inférieur à 0,42 mètre. Pour les escaliers d'une seule unité de passage, la main courante doit se situer sur le côté extérieur.



Les escaliers

- Une unité de passage : $A > 28 \text{ cm} / B < 42 \text{ cm}$.
- Deux unités de passage : $A > 28 \text{ cm} / B < 42 \text{ cm}$.

Les escaliers comportant à la fois des parties droites et des parties tournantes.

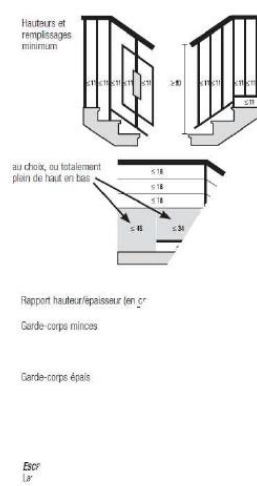
Dans la mesure où un escalier respecte dans ses différentes parties droites et tournantes les règles de l'art définies ci-dessus, cet escalier est à considérer comme conforme aux réglementations en vigueur et, par conséquent, rien ne s'oppose à son utilisation dans les établissements recevant du public.

Garde-corps et rampes d'escalier

Conformément aux normes NF P 01-012 et NF P 01-013, les garde-corps doivent résister à une poussée de 100 kilos au mètre linéaire. Les panneaux de verre utilisés en protection doivent être armés ou feuilletés. Les verres dit « sécurité » sont interdits.

Emplacement

Tout escalier doit être situé à 1 mètre ou plus des cloisons mitoyennes du stand, afin de ne pas permettre de vue directe sur le stand voisin. Lorsque deux escaliers sont nécessaires, ils doivent être diamétralement opposés.



Protection contre l'incendie

Chaque stand doit être équipé de moyens d'extinctions, à savoir : un extincteur à eau pulvérisée, placé au bas de chaque escalier et un extincteur de type CO₂, placé près du tableau électrique. Si la surface du niveau en surélévation est supérieure à 50 m², des moyens d'extinction appropriés supplémentaires devront être servis en permanence par au moins un agent de sécurité pendant la présence du public dans l'établissement.

Transparence des élévations des étages

Les étages peuvent servir de signal tout en restant ajourés. Les façades des étages ne peuvent être occultées qu'à 50% maximum. Les façades d'étage restantes seront traitées en garde-corps répondant aux normes de sécurité.

Plafonds

Les étages ne doivent pas être couverts d'un plafond plein ou d'un velum. Garde-corps normes NFP 01-012.

Il est obligatoire d'adresser le certificat de stabilité du stand émanant d'un organisme agréé, les plans et notes de calcul de résistance (avant le 14 Décembre 2018) ainsi qu'une notice de montage à l'adresse suivante :

AFS CONSEIL & SECURITE

56 rue Roger Salengro
93110 Rosny-sous-Bois – France
Contact : Alain FRANCIONI
Tél. : +33 (06) 70 61 95 11
E-mail : afrancioni@afsconseils.fr

ANIMATIONS ET SONORISATION

Animations sur stand

Toutes sortes d'animations et/ou démarches commerciales (distribution de tracts, prospectus, etc.) sont strictement interdites en dehors des limites des stands y compris aux abords des halls (galerie d'accueil, parking, parvis).

Installation des stands et présentation des matériels

Les matériels présentés ne devront causer aucune gêne ou préjudice aux stands voisins.

Aucun matériel ne doit dépasser de la surface du stand.

Il est formellement interdit pour les exposants ayant des stands multiples de mettre de la moquette au sol dans les allées de circulation afin d'obtenir une unité.

Matériels en fonctionnement

Tous les matériels présentés en fonctionnement pendant la durée du salon doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Organisateur sous peine de devoir être neutralisés (Cf. formulaire « Déclaration de machine(s) en fonctionnement » dans l'Espace Clients du site, rubrique « Mes Formulaires »).

Toutes les présentations et démonstrations seront réalisées sous l'entière responsabilité de l'exposant. Une aire protégée doit être réservée de façon à ce que le public ne puisse s'en approcher à moins de 1.00 m, cette distance pouvant être augmentée compte-tenu des caractéristiques des matériels présentés. Ces dispositions sont applicables pour tous les stands, y compris ceux à l'extérieur des halls. D'autre part, seuls seront autorisés à être présentés en ordre de marche les machines ou matériels dont les installations auront été reconnues conformes par la Commission de Sécurité.

Sonorisation et droits d'auteur

Les exposants qui désirent utiliser des moyens de sonorisation sur leur stand doivent obligatoirement respecter le règlement suivant :

La puissance rayonnée par les éléments de décoration ou d'animation ne devra dépasser 80 dB(A) – valeur mesurée dans une zone de 2,50 mètres autour du stand.

Les normes imposées pour la sonorisation des stands ont pour but de limiter les nuisances susceptibles de gêner les stands voisins.

Par ailleurs, pour toute diffusion ou animation musicale sur votre stand, vous devez vous acquitter des droits d'auteurs avant l'ouverture du salon, auprès de :

SACEM

16, avenue Gabriel Péri
95210 St Gratien – France
Tél. : +33 (0)1 39 34 19 10
E-mail : sylvie.bizouard@sacem.fr

Nous vous demandons donc de respecter le niveau sonore indiqué ci-dessus et cela sans aucune exception, même de courte durée. Un contrôle sévère et permanent sera mis en place afin de veiller au strict respect de ces normes.

L'organisateur se réserve toutes dispositions pour faire cesser chaque violation de ce règlement.



SUIVEZ NOUS [f](#) [t](#) [in](#) [@](#) [▶](#) | SIMAONLINE.COM